



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 14 mars 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 5 mars 2013		
Date d'affichage 7 mars 2013		
Objet de la délibération <i>Direction des finances – Service finances – Reprise anticipée du résultat 2012 – Service public de distribution d'eau potable.</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 33		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille treize, le quatorze mars deux mille treize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe

Procurations :

RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André,
BORELLI Huguette donne procuration à LAUNAY Michel,
ROUX Jean-Paul donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

L'instruction budgétaire et comptable M49 prévoit la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur au budget primitif N+1 dans les mêmes conditions que la M14.

La reprise anticipée du résultat ne peut s'effectuer qu'entre le 31 janvier et le 31 mars, c'est-à-dire après la clôture de la journée complémentaire afférente à l'exercice clos et jusqu'à la date limite de vote du budget. L'objectif consiste en effet à autoriser la reprise d'un résultat excédentaire présentant un caractère certain pour éviter de recourir à la fiscalité. La reprise doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité.

Lors du vote du compte administratif, les résultats sont définitivement arrêtés.

La délibération d'affectation du résultat doit intervenir, comme pour la reprise classique des résultats, après le vote du compte administratif, qu'il y ait eu ou non différence avec la reprise anticipée. L'exécution du titre de recettes sur le compte 1068 ne peut avoir lieu qu'après vote du compte administratif et au vu de la délibération d'affectation.

L'assemblée délibérante doit, lorsque les résultats font apparaître une différence avec la délibération relative à la reprise anticipée, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Il est proposé à l'assemblée délibérante la reprise anticipée du résultat 2012 au budget primitif 2013 – Service public de distribution d'eau potable.

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

CONSIDERANT l'état de reprise anticipée du résultat 2012 service public de distribution d'eau potable, visé par le trésorier.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

REPORTE la reprise des résultats 2012 ainsi qu'il suit

Résultat global de la section de fonctionnement 2012	+ 1 108 687,63
Solde d'exécution de la section d'investissement 2012 chapitre 001	- 150 758,79
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2012	- 158 816,09
Besoin de financement de la section d'investissement	- 309 574,88
Couverture du besoin de financement 2012 (compte 1068)	+ 309 574,88
Solde du résultat de fonctionnement chapitre 002	+ 799 112,75

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

19 MARS 2013



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
BUDGET EAU

REPRISE DU RESULTAT 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Exercice 673 613,14 ✓
Excédent reporté 622 811,17 ✓

TOTAL cumulé 1 296 424,31

DEPENSES

187 736,68 ✓

187 736,68 ✓

SOLDE FONCTIONNEMENT **1 108 687,63**
CUMULE

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Exercice 118 180,72 ✓
Restes à réaliser 0,00
Excédent reporté 136 467,41 ✓

TOTAL 254 648,13

DEPENSES

405 406,92 ✓
158 816,09
0,00

564 223,01

Déficit cumule (hors Restes à réaliser) -150 758,79 c/001 ✓

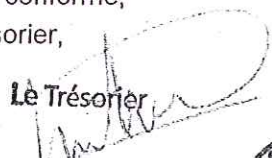
BESOIN DE FINANCEMENT **309 574,88** c/1068 ✓
GLOBAL avec Restes à Réaliser)
Excédent ordinaire à reporter **799 112,75** c/002 ✓

Fait à SOLLIES-PONT, le 28 janvier 2013

Certifié conforme,
P/le Maire
D RAVINAL
Adjte au Budget



Certifié conforme,
Le Trésorier,

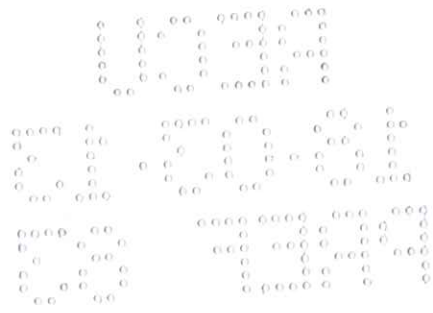
Le Trésorier

Rémy BELLUOT



30301 -EAU -SOLLIES PONT

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 265 233,00	1 220 787,00	2 486 020,00
Titres de recettes émis (b)	118 180,72	992 613,14	1 110 793,86
Réductions de titres (c)	0,00	319 000,00	319 000,00
Recettes nettes (d = b -c)	118 180,72	673 613,14	791 793,86
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 265 233,00	1 220 787,00	2 486 020,00
Mandats émis (f)	405 406,92	190 763,46	596 170,38
Annulations de mandats (g)	0,00	3 026,78	3 026,78
Dépenses nettes (h = f -g)	405 406,92	187 736,68	593 143,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent		485 876,46	198 650,26
(h -d) Déficit	287 226,20		



SECRET

30301 -EAU -SOLLIES PONT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU - SOLLIES PONT					
Investissement	136 467,41	0,00	-287 226,20	0,00	-150 758,79
Fonctionnement	622 811,17	0,00	485 876,46	0,00	1 108 687,63
Sous-Total	759 278,58	0,00	198 650,26	0,00	957 928,84
TOTAL III	759 278,58	0,00	198 650,26	0,00	957 928,84
TOTAL I + II + III	759 278,58	0,00	198 650,26	0,00	957 928,84

0 0 00 0000 000
0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0
00 00 0000 0 0

0000 00 0000 00 00 0
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
00 000

0000 00 0000 0000 000 000
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
00 000

Faint, illegible text or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as ghostly impressions of characters and lines.

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2012
 Etablissement : EAU
 Budget : EAU

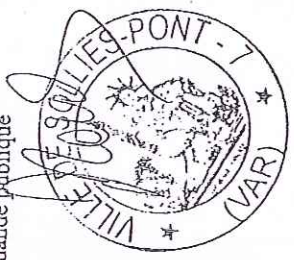
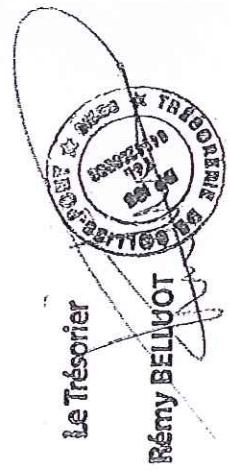
Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande / Marché / Contrat	Montant engagé
2031	2012000009	DIAGNOSTIC RESERVOIR EAU - Eng init : D120002	INGENIERIE BATIMENT STRUCTURE	30/03/2012		6 459,00
2031	2012000012	COMPLEMENT PLAN TOPOGRAPHIQUE LES SENES	CABINET ARRAGON	14/05/2012		1 539,00
2315	2012000021	MISSION DE COORDINATION SP RESEAUX EAUX USEES	CAPS SECURITE	18/12/2012		2 395,00
2315	2012000022	RENOUVELLEMENT RESEAUX EAUX POTABLES	SOTTAL TP MONTI SOLLIES	31/12/2012	12006	103 626,00
2315	2012000023	RENOUVELLEMENT RESEAUX EAUX POTABLES	SOTTAL TP MONTI SOLLIES	31/12/2012	12006	39 149,47
2315	2012000020	ASSISTANCE CONSO DU PUIT DES SENES	HGM ENVIRONNEMENT	18/12/2012		5 304,62
2315	2012000008	REPRISE BRANCHEMENT 67 RUE DE LA REPUBLI - Eng ini	VEOLIA COMPAGNIE DES EAUX ET D	30/03/2012		343,00
TOTAL:						158 816,09

Désignation de l'établissement
 EAU

Comptable assignataire
 Rémy Belluot

ARRETE A LA SOMME
 DE Cent cinquante huit mille huit cent soixante euros et 08 centimes

Signature
 Par délégation du maire,
 Danièle RAVINAL
 Déléguée aux finances - Budget -
 Commune publique



BUDGET EAU COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT

2012

ETAT DES RESTES A REALISER

INVESTISSEMENT

RECETTES

ETAT NEANT

Fait à Solliès-Pont le 24 janvier 2013

Le Maire,

Docteur André GARRON

Par délégation du maire,

Danièle RAVINAI

Déléguée aux finances - Budget -

Commande publique



Le Trésorier,
Rémy BELLUOT

Le Trésorier

RÉMY BELLUOT



0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0